

C O N S E I L M U N I C I P A L

DU LUNDI 22 MAI 2023

COMpte RENDU

PREsENTS :

Mesdames; Michèle CERDA ; Ginette CAGNAC ; Martine DESTRUEL ; Nicole RIVES ; Catherine THOMAS ;

Messieurs Pascal LEWICKI ; Gérard BESSON ; Claude MONTILLET ; Thierry WAGEMANS ; Eric WALLET ;

EXCUSES :

Madame : Sandie BARDET ; Jessica VIDAL

Messieurs : Raphaël AMADIEU ; Hervé VEILLARD ;

M. Massiga SACKO rejoint le conseil à 21h20

La séance est ouverte à 20 h 44.

Ordre du jour :

- ⇒ Approbation du dernier compte-rendu
- ⇒ Travaux 2023 (piscine, camping, MAM, route du Bois-Bordet...)
- ⇒ Décision modificative
- ⇒ Révision bail caserne de gendarmerie
- ⇒ Achat terrains route du Bois-Bordet, rue des remparts et jardin du Château
- ⇒ Attribution des offres du marché « reboisement forêt du Bois-Bordet »
- ⇒ Désignation d'un référent déontologue de l' élu local
- ⇒ Questions diverses...

Madame Nicole Rives est nommée secrétaire de séance.

Approbation du dernier compte-rendu

Le compte rendu du Conseil Municipal du 11 avril 2023 a été approuvé à l'unanimité des présents à ce conseil.

Travaux 2023 (Piscine, camping, MAM, route du Bois-Bordet...) :

• Piscine :

La plage est bétonnée ;

A terminer : pose du liner et installation du système de filtration ;

Ouverture au 1er juillet prochain.

• Camping

Accueil : Le goudronnage est en cours ;

L'accueil est d'ores et déjà opérationnel.

- **MAM**

Les travaux avancent normalement.

Le toit et la maçonnerie sont terminés, les fenêtres posées ainsi que l'ossature du plafond.

- **Route du Bois-Bordet**

L'avancement du chantier suit son cours ;

La pose des bordures et des trottoirs est au ¾ terminée ;

Comme c'était prévu sur les plans, il n'y a un trottoir que sur un côté de la chaussée ;

Le goudronnage est prévu avant l'été.

- **Adressage et numérotation**

Le travail des élus est terminé. Le bureau d'études finalise la commande des numéros et des plaques de rues.

- **Radar pédagogique**

Un radar pédagogique a été installé Place de Larroque. Il nous a été prêté par le Département.

L'essai est en cours pour 1 semaine.

Décision modificative :

Délibération nécessaire pour un changement de chapitre concernant une dépense modificative : déplacement de 30 000 € du chapitre 040 au chapitre 21 (pour les crédits OPAH).

Délibération votée à l'unanimité du Conseil Municipal

Révision bail caserne de gendarmerie :

Le bail est fixé pour une durée de 9 ans révisable tous les 3 ans ;

Proposition d'une augmentation de loyer de 54 100 € (actuel) à 59 000 € pour l'ensemble de la gendarmerie (locaux et logements compris) ;

Augmentation du loyer votée à l'unanimité du Conseil Municipal

Achat terrains route du Bois-Bordet, rue des remparts et jardin du Château :

Délibération avec surfaces et numéros de parcelles ;

Un géomètre est passé avec de fait, la création de nouveaux numéros de parcelles.

Une parcelle près du château de 1 000 m² environ est à acquérir ;

Achats terrains votés à l'unanimité du Conseil Municipal

- parcelles B654 et B656 route du Bois-Bordet (issues des parcelles AD224 et 225) : 147 m² au prix de 10€/m² soit 1 470 €. (Mme Thomas Catherine est sortie de la salle pendant la délibération et le vote). Cette parcelle est utile pour créer le délaissé et permettre le croisement des camion avant le pont sur le Français.

- parcelle AB385 rue des remparts (issue de la parcelle AB386) : 14 m² au prix de 10€/m² soit 140 €. (Mme Cerda Michèle est sortie de la salle pendant la délibération et le vote). Cette parcelle est utile afin de créer un toit avec débord sur le garage communal de la parcelle AB385.

- parcelles AB679 et 402 rue des Frères : 1001 m² au prix de 5€/m² soit 5 005 €. (Mme Cerda Michèle est sortie de la salle pendant la délibération et le vote). Cette parcelle est utile afin de recréer l'unité des jardins du Château.

Attribution des offres du marché « reboisement forêt du Bois-Bordet » :

Projet reboisement : 2 offres ont été reçues.

Dans son rapport, l'ONF nous conseille de retenir l'offre de XP Bois à 70 348,50 € HT.

L'offre de XP Bois est retenue à l'unanimité du Conseil Municipal.

Désignation d'un référent déontologue de l'élu local :

Désignation d'un juriste inscrit sur une liste du tribunal d'Agen (nouvelle obligation au 1er juin 2023). La facturation de la prestation par dossier sera de 80 € avec le droit de le consulter une fois par an et par conseiller sur tout problème qui toucherait à la déontologie et afin de protéger les élus dans leur fonction.

Votée à l'unanimité du Conseil Municipal

Questions diverses :

- Elections sénatoriales le 24 septembre prochain à Cahors
Réunion du conseil le vendredi 9 juin à 18h pour les élections des délégués et des suppléants.
- Motion pour soutenir les postes des écoles qui ferment ainsi que la création de classes.
- Pompe à sulfater de la mairie en panne
Une personne propose d'échanger cette pompe à sulfater que la commune n'utilise plus contre une cuve à fuel pour les ateliers municipaux
Echange voté à l'unanimité du Conseil Municipal.

Fin de la séance à 23h10

Prochain conseil municipal : Lundi 26 juin 2023 à 20h30.